

# Prix Cléophas-Adams-Robenhymmer

## **Règlements**

M. Cléophas Adams-Robenhymmer est l'un des premiers historiens de la région. En 1929, il rédige le second historique de la ville de Thetford Mines sous le titre de «Thetford Mines, Historique, notes et biographies». Cet ouvrage est publié à l'occasion des Fêtes des 12, 13 et 14 mai 1929 visant à souligner, entre autres, les noces d'argent sacerdotales de l'abbé Joseph G. Sauvageau, curé de la paroisse Saint-Alphonse. Aujourd'hui cet ouvrage est encore une référence pour l'histoire de notre Ville.

Rédacteur du journal «Le Canadien» de 1922 à 1925. En septembre 1925, il fonde le journal Le Mégantic en compagnie du notaire Antoine Dumais. Un an plus tard, soit le 1<sup>er</sup> novembre 1926, il en devient l'unique propriétaire. En 1919, il est nommé vice-président de l'Union Nationale des Mineurs d'Amiante pour aussi en occuper ensuite le poste de secrétaire. Alors relativement jeune, il est choisi comme délégué pour représenter les intérêts ouvriers de la ville de Thetford Mines aux congrès ouvriers tenus aux Trois-Rivières, à Hull et à Chicoutimi. Pour son implication sociale comme membre actif des Cercles d'études, du Cercle dramatique, de l'Œuvre de la Jeunesse, secrétaire du Cercle Pie XI et membre de plusieurs clubs sociaux dont le Kiwanis.

### Règlements de participation

- 1- Le prix s'adresse aux personnes qui ont contribué d'une façon ou d'une autre pour le développement de la généalogie et/ou de l'histoire sur le territoire de la MRC des Appalaches.
- 2- Toute personne peut soumettre une candidature en remplissant le formulaire approprié.
- 3- Pour être admissible, la personne ne doit pas être à l'emploi du Centre d'archives de la région de Thetford ou membre du conseil d'administration.
- 4- Le prix peut être remis à titre posthume à une personne à tout moment même si cette personne était membre du conseil au moment de son décès.
- 5- Le prix est décerné tous les deux (2) ans, aux années paires.
- 6- Les trois (3) membres du jury, nommés par le conseil d'administration du Centre d'archives de la région de Thetford, élisent parmi eux un(e)

- président(e) et un(e) secrétaire, lesquels délibèrent dans le but de faire une recommandation au conseil d'administration.
- 7- Le concours peut se tenir même s'il n'y a qu'une mise en candidature. Si le jury n'est pas satisfait de la valeur et de l'envergure du ou des candidat(s) présentés, il se réserve le droit de ne pas attribuer le prix.
  - 8- Les membres du jury jugeront les candidatures soumises au prix selon les critères suivants:  
  
Le type de contribution  
Apport au Centre d'archives de la région de Thetford  
Pertinence de cette nomination  
Apport au domaine de la généalogie et l'histoire
  - 9- La décision du conseil d'administration est finale et sans appel.
  - 10- Le formulaire et les règlements du concours sont disponibles sur le site web du Centre d'archives ainsi qu'au local de l'organisme.
  - 11- Le prix est constitué d'un certificat honorifique, de la publication *Les Raubenheimer* (de Nelson Fecteau) et d'une bourse de 250\$.
  - 12- Tous les documents soumis au prix doivent parvenir avant le 1<sup>er</sup> octobre de l'année courante, le sceau de la poste y faisant foi. Le prix sera remis lors d'une activité organisée par le Centre d'archives de la région de Thetford.